

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 14 décembre 2016

Présents : Claude Vignon, Dominique Parein, Andrée Séquier, Julie Faivre, Gilles Breton, Laurent Benoit, Giovanni Cadeddu, Michel Olivier
Excusée : Virginie Dal-Pra

Michel Olivier annonce en préambule de la séance qu'il a vendu sa maison de St Martin, et qu'il va déménager courant janvier. Il ne viendra plus qu'occasionnellement sur le village. Le maire le remercie pour son engagement et son travail pour le fleurissement du village. Sa démission n'est pas souhaitée.

Délibérations du conseil

- ➔ Renouvellement du bail précaire du local commercial Nord de l'hôtel du Vercors à Mme Marjorie Puel pour un an à compter du 1^{er} février 2017, selon les mêmes conditions. *Voté à l'unanimité.*
- ➔ La permission de voirie demandée par le Conseil Départemental de la Drôme pour l'installation de la signalétique « la Drôme à vélo » sur le parcours autour du village « bon plan n°26 : St Julien - le château - Tourtres » est accordée. *Voté à l'unanimité.*
- ➔ Renouvellement de la convention de viabilité hivernale 2016-2017 avec le Conseil Départemental de la Drôme pour pouvoir assurer le remplacement du service communal de déneigement en cas de défaillance technique ou humaine. Un tarif des prestations est inclus. *Voté à l'unanimité.*
- ➔ Validation de nouveaux critères d'appréciation de la valeur professionnelle des agents communaux par domaine d'évaluation. Les critères ont été harmonisés avec plusieurs communes voisines, et validés par le Centre de Gestion de la Drôme. *Voté à l'unanimité.*
- ➔ Validation du Régime Indemnitaire des agents communaux tenant compte des Fonctions et des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). *Voté à l'unanimité.*
- ➔ Vote des Décisions Modificatives des budgets eau et assainissement et commune : changement de comptes pour réaliser les ajustements budgétaires de fin d'année. *Voté à l'unanimité.*
- ➔ Renouvellement du contrat d'avenir de Mr Joris Guissard aux services techniques pour une durée de 1 an à compter du 1er avril 2017. *Voté à l'unanimité.*
- ➔ Demande de subventions auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ou de la Dotation de soutien à l'investissement public local 2017 et auprès du Conseil Départemental de la Drôme pour les projets de Cohérence territoriale pour les équipements suivants :
 - aménagement de toilettes sèches sur l'aire de pique-nique de Nora
 - aménagement d'un équipement sportif de plein air : tranche 1 - 2017 : construction d'un terrain de jeux multisports (type city-stade). Une tranche 2 sera déposée en 2018 avec la rénovation du bloc sanitaire et la création d'un cheminement piétonnier depuis l'école.
 - Rénovation thermique de l'atelier des services techniques

Voté à l'unanimité

➔ Attribution des marchés de travaux de la rénovation de la mairie et de l'aménagement de l'agence postale communale

Le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée le 9 novembre. Suite à l'analyse des offres, 3 lots sur 9 ont dus être déclarés infructueux, pour absence d'offres ou offres dépassant l'estimation du maître d'œuvre. 6 lots peuvent être attribués immédiatement sans phase de négociation, car leurs offres entraînent dans l'enveloppe des estimations. Le maire propose d'attribuer ces lots selon le classement du rapport d'analyse des offres :

lots	Entreprise	Montant offre de base HT
Lot 1 : démolition gros-oeuvre	Entreprise Blanc - 26420 St Julien en Vercors	38 605,38 €
Lot 3 : charpente couverture zinguerie	Les Charpentiers du Gresivaudan - 26120 St Romans	19 436,13 €
Lot 4 : menuiseries extérieures aluminium	Dupin Frères - 26120 Chabeuil	18 491 €
Lot 6 : cloisons doublages plafonds peintures	Thomasset Fils SAS - 26540 Mours St Eusebe	26 553 €
Lot 8 : plomberie sanitaire ventilation	Dupont SAS - 26000 Valence	18 160 €
Lot 9 : électricité chauffage électrique	Bessat électricité - 26150 Die	29 026 €

Les 3 lots infructueux font l'objet d'une deuxième consultation, dont la remise des offres est fixée au 12 janvier 2017.

Voté à l'unanimité

➔ Signature d'une convention avec le Département de la Drôme pour la labellisation de 3 emplacements de véhicules sur la place l'ours en tant que parking de co-voiturage. *Voté à l'unanimité.*

➔ Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant pour la communauté des Communes du Royans-Vercors à créer au 1^{er} janvier 2017 : Claude Vignon titulaire, Andrée Séquier suppléante. *Voté à l'unanimité.*

Informations au conseil

➔ Dominique Parein se fait la porte-parole de 3 élus pour demander si des ajustements architecturaux sont encore possibles au sujet du projet de façade de la future mairie. Le Maire rappelle que le projet a été présenté plusieurs fois au cours des précédents conseils, et qu'il a été validé au stade de l'avant-projet et du dépôt de permis de construire. Les corrections demandées ont été prises en compte en phase étude, mais il est maintenant trop tard pour modifier de manière substantielle le contenu du projet, car les marchés de travaux sont sur le point d'être signé. Andrée Séquier rappelle que la commission bâtiments s'est réunie plusieurs fois, et que c'était alors le moment de participer à l'élaboration du projet.

➔ Julie Faivre présente l'état d'avancement des travaux d'assainissement : il reste à finir au printemps la partie haute des Berthonnets par l'entreprise Blanc et l'antenne nord du Bard par l'entreprise Cheval. Des pénalités de retard seront appliqués à la reprise des chantiers au printemps. L'inspection caméra du collecteur du village est finie ce mois de décembre. Le diagnostic permettra d'étudier les travaux de réfection nécessaires.

➔ Le Maire et Michel Olivier ont rencontré les représentants de l'association rando d'âne du Vercors au sujet de leur recherche de nouveaux locaux suite au projet de vente de la maison Theuillon qui les héberge actuellement. Le maire réfléchit à une implantation au bas du village.

Tour de table

Dominique Parein :

- présente l'avancement du projet de conseil municipal des jeunes de St Julien et St Martin, travaillé en commission école intercommunale :
 - La tranche d'âge pressentie est de 7 à 18 ans
 - Mandat de 2 ans
 - Conseils trimestriels
- école : réflexion sur la mise en place d'un accueil périscolaire à St Julien, ou le transfert de l'accueil existant de St Martin à St Julien

Andrée Séquier :

- cantine intergénérationnelle : bon démarrage, avec 12 personnes au repas de lancement, puis quelques repas réguliers ou occasionnels depuis. 10 personnes se sont également inscrites au repas de Noël de la cantine. Tout le monde apprécie l'ambiance et les échanges.
- Repas des aînés : 47 personnes inscrites au repas à l'hôtel du Vercors cette année. Jacqueline Hache proposera une animation musicale en fin de repas.

Laurent Benoit :

- projet de city-stade au bas du village (terrain de tennis) : en attente d'un courrier de motivation des enseignants de l'école primaire, viendra travailler le projet avec le secrétariat pour le dépôt de la demande de subvention en janvier 2017.

Giovanni Cadeddu :

- auberge de Roybon : Mme Descave vend le fonds de commerce. Des repreneurs ont été trouvés et attendent leur financement, le transfert se fera à la fin de l'hiver.

Secrétaire de séance :